

Poitiers, le 25 mai 2021

Aide aux logements : le FSL 86 a repris le Collectif Loudunais pour le logement

Le Collectif Loudunais pour le logement (CLL) a été créé en 2006, à l'initiative de Marie-Jo Thiollet, sa présidente. Le collectif employait alors une personne pour accompagner les foyers en difficultés sur le territoire, dans le cadre de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

Après sa dissolution et afin de maintenir l'accompagnement de proximité dans le territoire de la Communauté de communes du Pays Loudunais, l'Association Fonds de Solidarité pour le Logement de la Vienne a repris, en 2020, l'activité du collectif sur le territoire.

Laurence Etourneux assure une permanence sur rendez-vous au sein de la Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Loudun et reçoit également les ménages sur rendez-vous, au 9 rue du Lion d'Or à Loudun.

L'Association FSL 86, présidée par Alain Pichon, Président du Département de la Vienne, intervient dans plusieurs domaines :

- L'accès à un logement

Lors d'un changement de logement ou l'accession pour la première fois à un logement, que ce soit dans le parc privé (bailleur privé ou agence immobilière), ou public (HLM), le FSL 86 peut apporter une aide sur le dépôt de garantie, le premier loyer, les frais d'agence, l'ouverture des compteurs, le déménagement, l'assurance habitation ou bien encore le cautionnement.

- Les impayés de loyers, d'énergie et d'eau

Lors d'un impayé de loyer ou des difficultés pour régler tout ou partie d'une facture d'énergie (électricité, gaz, fioul, bois, eau/assainissement...), le FSL peut intervenir sous certaines conditions

- L'aide à la maîtrise de l'énergie et de l'eau

En collaboration avec le Département, le FSL86 s'est engagé, depuis 2016, dans la réalisation de diagnostics socio-énergétiques gratuits auprès des foyers rencontrant des difficultés liées à l'énergie.



Alain PICHON, Président du Département de la Vienne en compagnie de Laurence ETOURNEUX qui assure l'accompagnement social lié au logement dans le Loudunais.

Repères

- La gestion du Fonds de Solidarité Logement (FSL) relève de la responsabilité exclusive du Conseil Départemental. Dans la Vienne, il en a délégué la gestion administrative et financière à l'Association FSL 86. Cette dernière attribue des aides financières aux ménages en difficulté pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir, ou disposer de la fourniture d'eau et d'énergie.
- Lors du vote du budget du Département 2021, une enveloppe de 1 035 000 € a été allouée pour le Fonds de Solidarité Logement pour poursuivre l'accompagnement social lié au logement (ASLL) et l'aide à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Eau (AM2E) en lien avec les services de l'action sociale départementales et l'ensemble des partenaires.
- Depuis 2016, dans le cadre de l'aide à la maîtrise de l'énergie et de l'eau, 349 diagnostics sociotechniques à domicile ont été réalisés et 543 orientations ont été préconisées. En 2020, 837 ménages ont reçu des aides individuelles dans le cadre de l'accès au logement, 1077 pour du maintien dans le logement (impayés de loyer, d'énergie ou d'eau).

Informations

- * FSL86 - Maison de l'Habitat - Téléport 2 - avenue René Cassin 86360 Chasseneuil du Poitou - www.fsl86.fr - 05 49 47 28 86 - Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
- * Maison Départementale des Solidarités de Proximité (MDSP)- 14 boulevard du 8 mai 1945 – Loudun – 05 49 98 10 83 – Permanence du FSL 86 le mardi sur rendez-vous
- *Accompagnement social lié au logement du Loudunais – 9 rue du Lion d'or - Loudun – 05 17 35 50 07

Contact presse Département de la Vienne

Karine DUFOUR - kdufour@departement86.fr - 05 49 55 66 73 / 06 07 24 02 19